

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 31 MARS 2011**

Délibération
n°2011.03.036

**Camping
communautaire :
budget 2011**

LE TRENTE ET UN MARS DEUX MILLE ONZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **24 mars 2011**

Secrétaire de séance : Marie-Annick PAULAIS-LAFONT

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Robert DUMAS-CHAUMETTE, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Janine GUINANDIE, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Jean PATIE par Robert DUMAS-CHAUMETTE

Excusé(s) :

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 MARS 2011

**DELIBERATION
N° 2011.03.036**

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / TOURISME

Rapporteur : **Monsieur BEAUCHAUD**

CAMPING COMMUNAUTAIRE : BUDGET 2011

La création d'une régie à autonomie financière pour la gestion du camping communautaire entraîne au sens de l'article L2221-5 du Code général des collectivités territoriales, l'application de la nomenclature M4 et son assujettissement à la TVA (articles 256 à 263 du code général des impôts).

L'équilibre d'exploitation du camping ne pourra être assuré, sur quelques exercices, que par le versement d'une subvention de fonctionnement du budget principal.

Cette subvention exceptionnelle est admise conformément à l'article L 2224-2 alinéa 2 qui le prévoit « *Lorsque le fonctionnement du service public exige la réalisation d'investissement qui en raison de leur importance et eu égard au nombre d'usagers, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs* ». Or, l'état d'avancement des travaux ne permet pas aujourd'hui d'accueillir une clientèle suffisante. De plus, en l'absence du classement préfectoral 4 étoiles, la clientèle ciblée escomptée ne sera pas au rendez-vous. C'est pourquoi, les recettes prévisionnelles provenant des locations ont été estimées à 50 000 €.

La subvention d'exploitation versée par le budget principal au titre de l'exercice 2011 s'élève à 100 000 € et permet de couvrir une partie des frais de gestion ainsi que les dotations aux amortissements des seuls biens meubles (32 000 €). En 2012 cette dotation sera majorée, conformément à la nomenclature M4, des amortissements des biens immobiliers.

Par ailleurs, une participation d'investissement de 435 000 € permettra l'achèvement des travaux (456 000 € pour les travaux, 11 000€ pour la reprise d'équipement de la SAS FRERY auquel il convient de déduire 32 000 € de recettes d'amortissement).

Le versement de ces prises en charge sera effectué selon les modalités suivantes :

- 100 % de la subvention d'exploitation dès le vote du budget
- 50% de la subvention d'équipement dès le vote du budget, et le solde au fur et à mesure de la réalisation des travaux.

.../...

Le budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 617 000 € :

FONCTIONNEMENT : 150 000,00 €

INVESTISSEMENT : 467 000,00 €

<u>I – FONCTIONNEMENT</u>	150 000 €
1° - <u>DEPENSES</u> :	
1.1 Charges à caractère général	72 900 €
DONT	
* Fluides (Electricité, eau, carburant)	18 800 €
* Fournitures et petit équipement	5 000 €
* Assurances	2 500 €
* Publicité	1 100 €
* Impôts et Taxes	3 500 €
* Divers	29 000 €
1.2 Charges de personnel	36 000 €
1.3 Charges exceptionnelles	9 100 €
(indemnité de résiliation : 7 608 € et Titres annulés : 1 492 €)	
1.4 Amortissements (opérations d'ordre)	32 000 €
2° - <u>RECETTES</u>	
2.1 Subvention exceptionnelle du Budget Principal	100 000 €
2.2 Redevances	47 500 €
Camping (20 500 € et Location mobil home 27 000 €)	
2.3 Taxe de séjour	2 500 €
<u>II – INVESTISSEMENT</u>	467 000 €
1° <u>DEPENSES</u> :	
1.1 Opération Camping	456 000 €
(reprise des crédits inscrits sur le Budget Principal)	
1.2 Reprise de matériels de la société SAS Frery	11 000 €
2° <u>RECETTES</u> :	
2.1 Subvention d'équipement du Budget Principal :	435 000 €
2.2 Amortissements (opération d'ordre)	32 000 €

Les différentes propositions qui viennent de vous être présentées sont récapitulées dans les tableaux ci-dessous, au niveau des sections d'investissement et de fonctionnement par chapitre :

I) SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	Charges à caractère général	72 900,00	
012	Charges de personnel et assimilé	36 000,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	32 000,00	
67	Charges exceptionnelles	9 100,00	
70	Produits des services		50 000,00
77	Recettes exceptionnelles		100 000,00
TOTAL		150 000,00	150 000,00

II) SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
13	Subventions d'équipement		435 000,00
20	Immobilisations incorporelles	5 000,00	
23	Immobilisations en cours	6 000,00	
040	Op. d'ordre de transfert entre sections		32 000,00
Op. n° 2008.01	Camping	456 000,00	
TOTAL		467 000,00	467 000,00

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 17 mars 2011,

Sous réserve de l'avis favorable du conseil d'exploitation de la régie du camping communautaire,

Je vous propose :

DE VOTER le budget primitif 2011 du camping tel que décrit ci-dessus,

au niveau du **chapitre**, pour la section de fonctionnement et la section d'investissement, avec l'**opération suivante** :

- Op n° **2008.01** Camping

.../...

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer les conventions ainsi que tout acte à intervenir dans le cadre de la présente décision.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 01 avril 2011	<u>Affiché le :</u> 01 avril 2011

ANNEXE 1

BUDGET ANNEXE CAMPING

Détail des recettes et des dépenses par nature

Chapitre	Article		Opération	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes
SECTION D'EXPLOITATION						
011	6061		R	Fournitures non stockables (eau, énergie...)	20 000 €	
011	6063		R	Fournitures d'entretien et de petit équipement	9 000 €	
011	6064		R	Fournitures administratives	1 000 €	
011	6066		R	Carburants	1 000 €	
011	6068		R	Autres matières et fournitures	2 000 €	
011	6156		R	Maintenance	5 000 €	
011	635(12)		R	Taxes foncières	1 000 €	
011	637(8)		R	Taxes de séjour	2 500 €	
011	6161		R	Assurances	2 500 €	
011	623		R	Publicité, publications, relations publiques	1 100 €	
011	618		R	Divers	31 223 €	
				Total chapitre 011	76 323 €	
012	6411		R	Salaires	36 000 €	
				Total chapitre 012	36 000 €	
67	6718		R	Autres charges exceptionnelles sur opération de gestion	7 608 €	
67	673		R	Titres annulés	1 492 €	
				Total chapitre 67	9 100 €	
042	6811		0	Amortissements	32 000 €	
				Total chapitre 042	32 000 €	
70	708(01)		R	Emplacements camping		20 500 €
70	708(02)		R	Location mobil home		27 000 €
70	708(03)		R	Taxes de séjour		2 500 €
				Total chapitre 70		50 000 €
77	774		R	Subventions exceptionnelles		100 000 €
				Total chapitre 77		100 000 €
				TOTAL SECTION D'EXPLOITATION	150 000 €	150 000 €

Chapitre	Article	Fonction	Mouvement	Libellé de l'imputation		Recettes
SECTION D'INVESTISSEMENT						
7	20	205	R	Concessions et droit similaires	5 000 €	
				Total chapitre 20	5 000 €	
7	21	2188	R	Autres immobilisations incorporelles	6 000 €	
				Total chapitre 21	6 000 €	
7	200801	2153(1)	R	Colonnes enterrées	42 900 €	
7	200801	2312	R	Aménagement camping	68 600 €	
7	200801	2313	R	Travaux camping	344 500 €	
				Total chapitre 200801	456 000 €	
7	13	1315(1)	R	Subvention Budget Principal		435 000 €
				Total chapitre 13		435 000 €
7	040	2805	O	Concessions et droits similaires		1 800 €
	040	28138	O	Autres constructions		21 000 €
	040	28157	O	Agencement et aménag. Outillage industriel		200 €
	040	28184	O	Mobilier		400 €
	040	28188	O	Autres		8 600 €
				Total chapitre 040		32 000 €
				TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	467 000 €	467 000 €